

Chères Présidentes et Présidents de club,

Lors de sa réunion du 5 mai 2023, le Comité Directeur du CDTT44 a validé le budget 2023-2024 qui vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2023.

Nous tenions à vous transmettre au plus vite la nouvelle grille tarifaire accompagnée de quelques explications pour que vous puissiez à votre tour définir les tarifs demandés à vos futur.es licencié.es.

Les augmentations prennent en compte la hausse actuelle de l'inflation sur nos charges de fonctionnement.

Pour maintenir la dynamique, il est primordial de préserver les budgets de développement, d'offrir plus de services notamment envers les loisirs, de continuer le travail de détection et d'entraînement de la SRA (Structure Régionale Associée).

Comme pour les années précédentes, la grille tarifaire fait apparaître pour les tarifs des licences, du critérium fédéral et ré affiliations, en plus de la part du CDTT44, les parts de la Ligue et de la FFTT pour avoir le montant total à régler.

En attendant d'en discuter lors de la prochaine Assemblée Générale, le Comité vous souhaite une belle fin de saison sportive.

*La Présidente du CDTT44*

*Sonia PRODHOMME*